CAVP
Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
2 novembre 2026

# 2027, ÉLECTIONS À LA CAVP

En février 2027, la CAVP procédera au renouvellement triennal de la moitié de son Conseil d'administration qui gère la retraite des pharmaciens libéraux, officinaux et biologistes.

Les élections de février 2027 concernent **10 administrateurs titulaires et leurs suppléants** à élire, en binôme, pour 6 ans dans les collèges suivants :

- collège des cotisants officinaux (7 administrateurs titulaires et leurs suppléants à élire dans les sous-collèges territoriaux suivants : Nord-Ouest, Île-de-France et DOM, Ouest, Massif central-Centre, Est, Sud-Ouest et Sud-Est),
- collège des cotisants biologistes (1 administrateur titulaire et son suppléant),
- collège du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (2 administrateurs titulaires et leurs suppléants, dont un binôme pour 6 ans et un autre pour 3 ans).

Le collège des retraités n'est pas concerné par le scrutin de février 2027 ; leur mandat ne sera renouvelé qu'en 2030.

## Le dépôt des candidatures

Chaque candidat titulaire devra se présenter avec son suppléant dans le cadre d'une candidature commune. La déclaration commune de candidature doit être envoyée par le candidat titulaire au Président de la CAVP, **du 9 novembre 2026 à 0h00 (heure de Paris) au 8 janvier 2027 à 17h00 (heure de Paris)**, sous pli horodaté à l'adresse postale de la CAVP (45, rue de Caumartin – 75009 Paris) ou par voie dématérialisée devant attester la date et l'heure de son expédition à cavp@cavp.fr, en précisant dans l'objet du courriel « Candidatures-Élections 2027 ».

## Les modalités du scrutin

Le vote sera exclusivement électronique pour tous les collèges, simple et totalement sécurisé. Le matériel de vote sera adressé par courrier postal aux affiliés inscrits sur les listes électorales du 1er au 7 février 2027. Début janvier 2027, tous les affiliés pourront vérifier s'ils sont inscrits ou non sur les listes électorales en consultant leur compte personnel sur www.cavp.fr. Une pastille mentionnera cette information. Aucune demande d'inscription sur les listes électorales ne pourra intervenir au-delà du 22 janvier 2027, date à laquelle celles-ci seront clôturées.

### LE CALENDRIER DES ÉLECTIONS

9 novembre 2026, 0h00 (heure de Paris) : début du dépôt des déclarations de candidature

8 janvier 2027 à 17h00 (heure de Paris) : date limite du dépôt des déclarations de candidature

8 février 2027 à 9h00 (heure de Paris) : ouverture du scrutin (envoi des documents aux électeurs du 1er au 7 février 2027)

1er mars 2027 à 17h00 (heure de Paris) : clôture du scrutin

2 mars 2027 : dépouillement du scrutin et proclamation des résultats

3 mars 2027 : publication des résultats sur www.cavp.fr

**Retrouvez toutes les informations sur www.cavp.fr**

CONTACT
Isabelle ROQUE, Directrice de la communication et des relations publiques
01 42 66 80 61 - iroque@cavp.fr
CAVP • 45, rue de Caumartin • 75441 Paris Cedex 09 • 01 42 66 90 37 • cavp@cavp.fr • www.cavp.fr